

POLICE GÉNÉRALE DE FRANCE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département de Cantal,

Registre 1^{er} N° 120.

SIGNALEMENT.

Le 1^{er} Mynial Pierre
Boulanger
natif d'Anglade
demeurant à Anglade
allant à Madrid
âge de 38 ans, taille d'un mètre
68 centimètres
cheveux châtain front découvert
sourcils châtain yeux bruns
nez moyen bouche moyenne
barbe châtain menton rasé
visage ovale teint coloré

SIGNES PARTICULIERS :

[Signature]

PIÈCES DÉPOSÉES.

[Signature]

Fait à Aurillac le 27^{me} 1851.

Signature des Témoin :

Signature du Porteur :

[Signature]

[Vertical signature and decorative border]

PROJEMETE

Commune d'Anglard,
arrondissement de Rodez,



Département
du Cantal.

A Monsieur.
Monsieur le Préfet
du Cantal.

Signature
de M. le Maire
Noyard
âgé de 38 ans
rue de la mairie 68
chez M. Chalmès noir,
à Rodez.

Monsieur le Préfet.



Monsieur le Maire
Noyard
âgé de 38 ans
rue de la mairie 68
chez M. Chalmès noir,
à Rodez.

Pierre Noyard âgé de trente huit ans,
fils naturel de Pierre Noyard, pour
profession, exerçant au chef lieu de la commune
d'Anglard, d'anglard, canton de Rodez, arrondissement
de Rodez, Cantal.

Sous signé de la
commune d'Anglard,
le Maire
Noyard
âgé de 38 ans
rue de la mairie 68
chez M. Chalmès noir,
à Rodez.

à l'honneur de vous exposer
qu'il a l'honneur de solliciter
la profession de couturier dans le
royaume d'Espagne afin de se
procure par cette industrie des moyens
de subsistance
et en fin et vous supplie, Monsieur
le Préfet de bien vouloir se rendre en
compte de sa situation et de lui
faire connaître son avis.
Je prie, Monsieur le Préfet, d'agréer
l'assurance de ma haute et respectueuse
obéissance.



Sollon
Noyard
Maire de la commune d'Anglard
le 19 de Mars 1844
Et son fils
P. Noyard

